

ARRETE N° 244/18 /MINESEC DU 13 SEPT 2018.
 portant nomination de responsables dans les services déconcentrés
 du Ministère des Enseignements Secondaire.

LE MINISTRE DES ENSEIGNEMENTS SECONDAIRES,

- Vu la Constitution ;
- Vu le décret n° 92/089 du 04 mai 1992 précisant les attributions du Premier Ministre, modifié et complété par le décret n° 95/145 du 04 aout 1995 ;
- Vu le décret n° 2008/376 du 12 novembre 2008 portant organisation administrative de la République du Cameroun ;
- Vu le décret n° 2011/408 du 09 décembre 2011 portant organisation du Gouvernement, modifié et complété par le décret n° 2018/190 du 02 mars 2018 ;
- Vu le décret n° 2011/409 du 09 décembre 2011 portant nomination d'un Premier Ministre, Chef du Gouvernement ;
- Vu le décret n° 2012/267 du 11 juin 2012 portant organisation du Ministère des Enseignements Secondaires,

ARRÊTE :

Article 1^{er}.- Sont, à compter de la date de signature du présent arrêté, nommés aux postes ci-après dans les services déconcentrés du Ministère des Enseignements Secondaires :

**DÉLÉGATION RÉGIONALE DES ENSEIGNEMENTS SECONDAIRES
DU CENTRE**

DÉLÉGATION DÉPARTEMENTALE DE LA HAUTE SANAGA

Lycée Technique de Nanga Eboko

Provisur : Monsieur **ENDANGTE ZOULA Gervais Patrice**, Professeur des Lycées d'Enseignement Technique et Professionnel, Matricule **523 759-K**, précédemment en service à la Délégation Départementale des Enseignements Secondaires du Dja et Lobo, en remplacement de Monsieur AMBA NTONGO André, admis à faire valoir ses droits à la retraite.

Lycée Technique de Nkoteng

Provisur : Monsieur **BIYO'O BISSO Simeon Désiré**, Professeur des Lycées d'Enseignement Technique et Professionnel, Matricule **574 927-B**, précédemment en service à la Délégation Départementale des Enseignements Secondaires de la Haute Sanaga, en remplacement de Madame LONDO Françoise Rosette, appelée à d'autres fonctions.



DÉLÉGATION DÉPARTEMENTALE DE LA LEKIE

Lycée Technique de Monatele

Proviseur : Monsieur **ONANA Valentin**, Professeur des Lycées d'Enseignement Technique et Professionnel, Matricule **539 103-E**, précédemment Proviseur du Lycée Technique d'AYOS, en remplacement de Monsieur ELOH Thophile, muté.

Lycée Technique de Nkolzibi

Proviseur : Monsieur **OBA'A OBA'A Roger Gabriel**, Professeur des Lycées d'Enseignement Technique et Professionnel, Matricule **585 760-N**, précédemment Censeur au Lycée Technique de Matomb, en remplacement de Monsieur NKOA Jean Emmanuel, appelé à d'autres fonctions.

Lycée Technique de Nkometou

Proviseur : Monsieur **ESSOUMA Pascal Blaise**, Professeur des Lycées d'Enseignement Technique et Professionnel, Matricule **560 369-W**, précédemment Directeur du CETIC de Minlaba, en remplacement de Monsieur NGUE NWAHA Jacques, appelé à d'autres fonctions.

DÉLÉGATION DÉPARTEMENTALE DU MBAM ET INOUBOU

Lycée Technique de Kiiki

Proviseur : Monsieur **ARROGA à BESSONG Alain Roger**, Professeur des Lycées d'Enseignement Technique et Professionnel, Matricule **561 068-D**, précédemment Chef des Travaux au Lycée Technique de Soa, en remplacement de Monsieur BABAGNACK Dieudonné, muté.

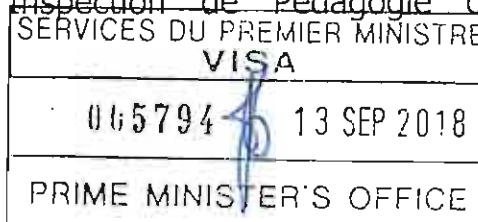
Lycée Technique de Ndikinimeki

Proviseur : Monsieur **MOULIOM ABOUBAKAR**, Professeur des Lycées d'Enseignement Technique et Professionnel, Matricule **560 928-H**, précédemment Directeur du CETIC de Fongo-Ndeng, en remplacement de Monsieur BEYEGUE Roger, appelé à d'autres fonctions.

DÉLÉGATION DÉPARTEMENTALE DU MBAM ET KIM

Lycée Technique de Mbanqassina

Proviseur : Monsieur **MBALLA NDONGO Dieudonné**, Professeur des Lycées d'Enseignement Technique et Professionnel, Matricule **582 159-N**, précédemment Inspecteur Pédagogique National à l'Inspection de Pédagogie chargé de l'Enseignement Normal, poste créé.



DÉLÉGATION DÉPARTEMENTALE DE LA MEFOU ET AFAMBA

Lycée Technique de Mbankomo

Proviseur : Monsieur **DAMA Agabous**, Professeur des Lycées d'Enseignement Technique et Professionnel, Matricule **553 351-X**, précédemment Proviseur du Lycée Technique de Lagdo, en remplacement de Monsieur NYEMB Jean Paul, admis à faire valoir ses droits à la retraite.

Lycée Technique de Mfou

Proviseur : Monsieur **BINYOM Marcel Emile**, Professeur des Lycées d'Enseignement Technique et Professionnel, Matricule **545 818-T**, précédemment Inspecteur Pédagogique National à l'Inspection de Pédagogie chargée de l'Enseignement Normal, en remplacement de Madame ETOUNGOU, née AWONO Marthe, admise à faire valoir ses droits à la retraite.

DÉLÉGATION DÉPARTEMENTALE DU MFOUNDI

Lycée Technique d'Afanayoa

Proviseur : Monsieur **DOUME Guillaume**, Professeur des Lycées d'Enseignement Technique et Professionnel, Matricule **560 164-C**, précédemment Proviseur du Lycée Technique de Nylon Douala, en remplacement de Madame TEGA, née NGO BAYOI Jeannette, mutée.

Lycée Technique Charles Atangana

Proviseur : Madame **EBELA, née MENGUE Bernadette Félicité**, Professeur des Lycées d'Enseignement Technique et Professionnel, Matricule **562 053-T**, précédemment Censeur au Lycée Technique de Yaoundé II, en remplacement de Monsieur NGAKE Jean Paul, appelé à d'autres fonctions.

Lycée Technique d'Ekounou

Proviseur : Madame **TEGA, née NGO BAYOI Jeannette**, Professeur des Lycées d'Enseignement Technique et Professionnel, Matricule **561 722-F**, précédemment Proviseur du Lycée Technique d'Afanayoa, en remplacement de Monsieur NJENG II Daniel, muté.

Lycée Technique Industriel et Commercial Bilingue de Yaoundé

Proviseur : Monsieur **NAMA ESSOMBA Alain Louis Marcel**, Professeur des Lycées d'Enseignement Technique et Professionnel, Matricule **554 139-M**, précédemment Proviseur du Lycée Technique Industriel et Commercial de Yaoundé, poste créé.

SERVICES DU PREMIER MINISTRE VISA
- 005794 - 13 SEP 2018
PRIME MINISTER'S OFFICE

Lycée Technique de Yaoundé II

Proviseur : Monsieur **HENE Julius KWENE**, Professeur des Lycées d'Enseignement Technique et Professionnel, Matricule **600 913-P**, précédemment Directeur du CETIC de Fonge, en remplacement de Madame ZAÏMOU, née MOUNJONGUE DJOLLA Rose, appelée à d'autres fonctions.

DÉLÉGATION DÉPARTEMENTALE DU NYONG ET KELLE

Lycée Technique de Minse

Proviseur : Monsieur **ELONGO ETOGA Georges Thierry**, Professeur des Lycées d'Enseignement Technique et Professionnel, Matricule **559 122-H**, précédemment Censeur dans le même établissement, en remplacement de Monsieur MUTLEN Guillaume Masena, appelé à d'autres fonctions.

DÉLÉGATION DÉPARTEMENTALE DU NYONG ET MFOUMOU

Lycée Technique d'Ayos

Proviseur : Monsieur **ELOH Théophile**, Professeur des Lycées d'Enseignement Technique et Professionnel, Matricule **136 301-A**, précédemment Proviseur du Lycée Technique de Monatélé, en remplacement de Monsieur ONANA Valentin, muté.

DÉLÉGATION RÉGIONALE DES ENSEIGNEMENTS SECONDAIRES DE L'EST

DÉLÉGATION DÉPARTEMENTALE DU HAUT NYONG

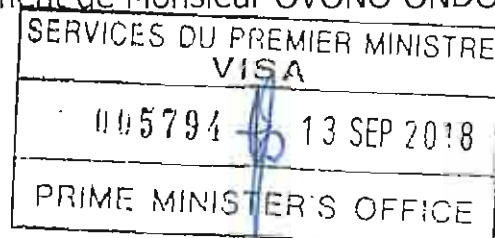
Lycée Technique d'Abong-Mbang

Proviseur : Monsieur **MITSOUNE Emmanuel**, Professeur des Lycées d'Enseignement Technique et Professionnel, Matricule **525 744-B**, précédemment Conseiller Pédagogique de l'Enseignement Technique à la Délégation Départementale des Enseignements Secondaires du Haut-Nyong, en remplacement de Monsieur ZAMBO EKOUA Luc Antonio, appelé à d'autres fonctions.

DÉLÉGATION DÉPARTEMENTALE DU LOM ET DJEREM

Lycée Technique de Bertoua Kpokolota

Proviseur : Monsieur **TOUNA NKE**, Professeur des Lycées d'Enseignement Technique et Professionnel, Matricule **554 120-K**, précédemment Censeur dans le même établissement, en remplacement de Monsieur OVONO ONDO André, muté.



Lycée Technique de Diang

Proviseur : Monsieur **OVONO ONDO André**, Professeur des Lycées d'Enseignement Technique et Professionnel, Matricule **544 794-X**, précédemment Proviseur du Lycée Technique de Bertoua Kpokolota, en remplacement de Madame MPÉSSA Claudette, appelée à d'autres fonctions.

DÉLÉGATION RÉGIONALE DES ENSEIGNEMENTS SECONDAIRES DE L'EXTREME-NORD

DÉLÉGATION DÉPARTEMENTALE DU MAYO DANAY

Lycée Technique de Doukoula

Proviseur : Monsieur **SADJO Gaston**, Professeur des Lycées d'Enseignement Technique et Professionnel, Matricule **608 854-H**, précédemment Directeur du CETIC de Dogba, en remplacement de Monsieur DOURWE Martin, muté.

Lycée Technique de Yagoua

Proviseur : Monsieur **DEOUSSOU VOURNA Charles**, Professeur des Lycées d'Enseignement Technique et Professionnel, Matricule **585 889-R**, précédemment Proviseur du Lycée Technique de Mokolo, en remplacement de Monsieur BOUBA Jean, muté.

DÉLÉGATION DÉPARTEMENTALE DU MAYO-TSANAGA

Lycée Technique de Mokolo

Proviseur : Monsieur **BOUBA Jean**, Professeur des Lycées d'Enseignement Technique et Professionnel, Matricule **593 063-N**, précédemment Proviseur du Lycée Technique de Yagoua, en remplacement de Monsieur DEOUSSOU VOURNA Charles, muté.

DÉLÉGATION RÉGIONALE DES ENSEIGNEMENTS SECONDAIRES DU LITTORAL

DÉLÉGATION DÉPARTEMENTALE DU MOUNGO

Lycée Technique de Nkongsamba

Proviseur : Madame **BAYOKOK NEE OUYEN Thérèse**, Professeur des Lycées d'Enseignement Technique et Professionnel, Matricule **586 128-V**, précédemment en service à la Délégation Régionale des Enseignements Secondaires du Littoral, en remplacement de Monsieur MANGA Thomas William.



DÉLÉGATION DÉPARTEMENTALE DU WOURI

Lycée Polyvalent de Bonaberi

Provisseur : Monsieur **BAGA TOMTCHA Flobert**, Professeur des Lycées d'Enseignement Technique et Professionnel, Matricule **545 916-B**, précédemment Provisseur du Lycée Technique de Magba, en remplacement de Monsieur KOME Nicholas, admis à faire valoir ses droits à la retraite.

Lycée Technique Bilingue de Bonaberi

Provisseur : Monsieur **LIPEM Aloys**, Professeur des Lycées d'Enseignement Technique et Professionnel, Matricule **561 410-K**, précédemment Provisseur du Lycée Technique de Bonaberi, poste créé.

Lycée Technique Bilingue de Bonadoumbe

Provisseur : Madame **EYIKE EBOBISSE, née NGO MOUTNGUI**, Professeur des Lycées d'Enseignement Technique et Professionnel, Matricule **559 904-M**, précédemment Provisseur du Lycée Technique de Bonadoumbe, poste créé.

Lycée Technique de Douala Bassa

Provisseur : Monsieur **EBOULE Emmanuel Blaise**, Professeur des Lycées d'Enseignement Technique et Professionnel, Matricule **574 898-Z**, précédemment Directeur du CETIC de Dibombari, en remplacement de Monsieur MBOUE NTAMACK Simon.

Lycée Technique de Nylon Douala

Provisseur : Monsieur **MBOCK Albert**, Professeur des Lycées d'Enseignement Technique et Professionnel, Matricule **545 486-U**, précédemment Provisseur du Lycée Technique de Bangoua, en remplacement de Monsieur DOUME Guillaume, muté.

DÉLÉGATION RÉGIONALE DES ENSEIGNEMENTS SECONDAIRES DU NORD

DÉLÉGATION DÉPARTEMENTALE DA LA BENOUE

Lycée Technique de Lagdo

Provisseur : Monsieur **HAMADOU**, Professeur des Lycées d'Enseignement Technique et Professionnel, Matricule **592 469-R**, précédemment Censeur du Lycée Technique de Touborou, en remplacement de Monsieur DAMA Agabous, muté.

SERVICES DU PREMIER MINISTRE VISA
- 005794 - 13 SEP 2018
PRIME MINISTER'S OFFICE

Lycée Technique de Garoua Nassarao

Proviseur : Monsieur **BOUBAKARY HASSANA**, Professeur des Lycées d'Enseignement Technique et Professionnel, Matricule **612 883-F**, précédemment Proviseur du Lycée Technique de Tcholliré, en remplacement de Monsieur HAMADOU SEIBOU, relevé de ses fonctions.

DÉLÉGATION DÉPARTEMENTALE DU MAYO LOUTI

Lycée Technique de Bidzar

Proviseur : Monsieur **DOUBLA Pierre**, Professeur Contratuel, Matricule **572 027-M**, précédemment Directeur du CETIC de Mayo Galké, en remplacement de Monsieur RAMADAN MARC, relevé de ses fonctions.

Lycée Technique de Guider

Proviseur : Monsieur **DOURWE Martin**, Professeur des Lycées d'Enseignement Technique et Professionnel, Matricule **560 746-Q**, précédemment Proviseur du Lycée Technique de Doukoula, en remplacement de Madame AIE BOUBA, poste vacant.

DÉLÉGATION DÉPARTEMENTALE DU MAYO-REY

Lycée Technique de Tchollire

Proviseur : Monsieur **MBAIDANOUM OUSMANE**, Professeur des Lycées d'Enseignement Technique et Professionnel, Matricule **585 787-H**, précédemment Directeur du CETIC de Madingring, en remplacement de Monsieur BOUBAKARY HASSANA, muté.

DÉLÉGATION RÉGIONALE DES ENSEIGNEMENTS SECONDAIRES DU NORD-OUEST

DÉLÉGATION DÉPARTEMENTALE DE LA MEZAM

Lycée Technique de Bafut

Proviseur : Monsieur **KENYI Denis FOFUNG**, Professeur des Lycées d'Enseignement Technique et Professionnel, Matricule **599 726-V**, précédemment Censeur du Lycée Technique de Teze, en remplacement de Monsieur TANGYE Joseph AMBE, appelé à d'autres fonctions.



Lycée Technique de Santa

PROVISEUR : Monsieur **FONKA Valentine KEMSHE**, Professeur des Lycées d'Enseignement Technique et Professionnel, Matricule **612130-B**, précédemment Censeur du Lycée Technique de Nkwen, en remplacement de Monsieur MFORLEM Joseph NEBA, appelé à d'autres fonctions.

DÉLÉGATION DÉPARTEMENTALE DU NGOKETUNJIA

Lycée Technique de Ndop

Proviseur : Monsieur **KUMASE Godfrey ANUTEME**, Professeur des Lycées d'Enseignement Technique et Professionnel, Matricule **164 869-M**, précédemment Directeur du CETIC de Tugi, en remplacement de Monsieur ATANGA NGUM Phebe, appelé à d'autres fonctions.

DÉLÉGATION RÉGIONALE DES ENSEIGNEMENTS SECONDAIRES DE L'OUEST

DÉLÉGATION DÉPARTEMENTALE DU BAMBOUTOS

Lycée Technique de Bangang

Proviseur : Monsieur **BABAGNACK Dieudonné**, Professeur des Lycées d'Enseignement Technique et Professionnel, Matricule **561 487-A**, précédemment Proviseur du Lycée Technique de Kiiki, en remplacement de Monsieur FOUEFACK David, muté.

Lycee Technique de Bangoua

Proviseur : Monsieur **NJEUNDJI NGABOU Daniel**, Professeur des Lycées d'Enseignement Technique et Professionnel, Matricule **530 569-Q**, précédemment Censeur dans le même établissement, en remplacement de Monsieur MBOCK Albert, muté.

DÉLÉGATION DÉPARTEMENTALE DU KOUNG-KHI

Lycée Technique de Bayangam

Proviseur : Monsieur **HAPPI Appolinaire**, Professeur des Lycées d'Enseignement Technique et Professionnel, Matricule **561 548-P**, précédemment Censeur du Lycée Technique de Nylon Douala, en remplacement de Monsieur KAMOGNI Abraham, admis à faire valoir ses droits à la retraite.



DÉLÉGATION DÉPARTEMENTALE DE LA MENOUA

Lycée Technique de Baleveng

Proviseur : Monsieur **FOUEPACK David**, Professeur des Lycées d'Enseignement Technique et Professionnel, Matricule **538 555-M**, précédemment Proviseur du Lycée Technique de Bangang, en remplacement de Monsieur NOBOUSSIE Jean, appelé à d'autres fonctions.

Lycée Technique de Bamendou

Proviseur : Monsieur **TSANANG TENANKEM Jean Rufin**, Professeur des Lycées d'Enseignement Technique et Professionnel, Matricule **532 420-T**, précédemment Directeur du CETIC de Balen, en remplacement de Monsieur KENGNE OUAFO Josué, muté.

DÉLÉGATION DÉPARTEMENTALE DE LA MIFI

Lycée Technique de Bafoussam

Proviseur : Monsieur **KENGNE OUAFO Josué**, Professeur des Lycées d'Enseignement Technique et Professionnel, Matricule **539 207-X**, précédemment Proviseur du Lycée Technique de Bamendou, en remplacement de Monsieur FOKA Paul, appelé à d'autres fonctions.

DÉLÉGATION DÉPARTEMENTALE DU NDE

Lycée Technique de Bazou

Proviseur : Monsieur **BELL Louis Jean Marie**, Professeur des Lycées d'Enseignement Technique et Professionnel, Matricule **562 020-R**, précédemment en service à la Délégation Départementale des Enseignements Secondaires de la Sanaga Maritime, en remplacement de Monsieur NGUEKO Pascal, relévé de ses fonctions.

DÉLÉGATION DÉPARTEMENTALE DU NOUN

Lycée Technique de Magba

Proviseur : Monsieur **BEYALA François**, Professeur des Lycées d'Enseignement Technique et Professionnel, Matricule **568 154-M**, précédemment Censeur dans le même établissement, en remplacement de Monsieur BAGA TOMTCHA Flobert, muté.



DÉLÉGATION RÉGIONALE DES ENSEIGNEMENTS SECONDAIRES DU SUD

DÉLÉGATION DÉPARTEMENTALE DE LA MVILA

Lycée Technique d'Ebolowa

Provisseur : Monsieur **OYONO ELLA Daniel Erick**, Professeur des Lycées d'Enseignement Technique et Professionnel, Matricule **616 956-Q**, précédemment Directeur-Adjoint de l'ENIET d'Ebolowa, en remplacement de Monsieur MANDENGUE Marc Millan, appelé à d'autres fonctions.

Lycée Technique Nkolandom

Provisseur : Monsieur **EBENE Jules**, Professeur des Lycées d'Enseignement Technique et Professionnel, Matricule **599 133-Z**, précédemment Censeur dans le même établissement, en remplacement de Monsieur EVAG-BILLE Victor, appelé à d'autres fonctions.

DÉLÉGATION DÉPARTEMENTALE DE L'OCEAN

Lycée Technique de Kribi

Provisseur : Monsieur **BOMO ANGOUNOU**, Professeur des Lycées d'Enseignement Technique et Professionnel, Matricule **544 779-E**, précédemment Surveillant Général du Lycée Classique et Moderne de Mvomeka'a, en remplacement de Monsieur MEKAH Luc, appelé à d'autres fonctions.

DÉLÉGATION RÉGIONALE DES ENSEIGNEMENTS SECONDAIRES DU SUD-OUEST

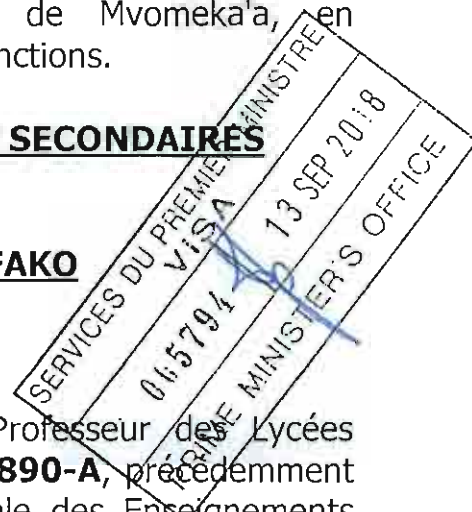
DÉLÉGATION DÉPARTEMENTALE DU FAKO

Lycée Technique de Limbe

Provisseur : Madame **CHI, née AZENUI Josephine**, Professeur des Lycées d'Enseignement Technique et Professionnel, Matricule **537 890-A**, précédemment Inspecteur Pédagogique Régional à la Délégation Régionale des Enseignements Secondaires du Sud-Ouest, en remplacement de Madame ESEME Judith FULE, appelée à d'autres fonctions.

Lycée Technique de Molyko Buea

Provisseur : Monsieur **LYONGA EFANDE John**, Professeur des Lycées d'Enseignement Technique et Professionnel, Matricule **511 255-M**, précédemment Directeur du CETIC d'Ekona, en remplacement de Monsieur EPEY Ronard EBI, muté.



Lycée Technique de Muyuka

Provisieur : Monsieur **Emmanuel FIECHOP FOSSIMONDI**, Professeur des Lycées d'Enseignement Technique et Professionnel, Matricule **574 332-F**, précédemment Provisieur du Lycée Technique de Tiko, en remplacement de Monsieur MBETEH William NDOBEGANG, appelé à d'autres fonctions.

Lycée Technique de Tiko

Provisieur : Monsieur **Sam KALE SINGE**, Professeur des Lycées d'Enseignement Technique et Professionnel, Matricule **605 611-Q**, précédemment Censeur du Lycée Technique d'Ekondo-Titi, en remplacement de Monsieur Emmanuel FIECHOP FOSIMONDI, muté.

DÉLÉGATION DÉPARTEMENTALE DU NDIAN

Lycée Technique d'Ekondo -Titi

Provisieur : Monsieur **EPEY Ronard EBI**, Professeur des Lycées d'Enseignement Technique et Professionnel, Matricule **538 677-Q**, précédemment Provisieur du Lycée Technique de Molyko-Buea, en remplacement de Monsieur Sam KALE SINGE, muté.

Article 2.- Les intéressés auront droit aux avantages de toute nature prévus par la réglementation en vigueur.

Article 3.- En dehors des tâches qui leur sont dévolues par les textes réglementaires en vigueur, les intéressés sont soumis à l'obligation de dispenser quatre (04) heures hebdomadaires d'enseignement.

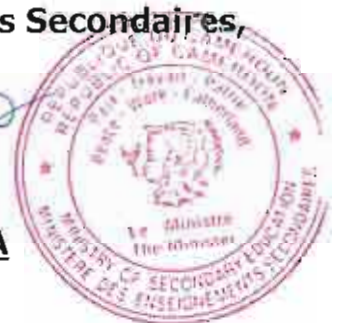
Article 4.- Le présent arrêté sera enregistré, publié suivant la procédure d'urgence, puis inséré au Journal Officiel en français et en anglais. /-

Yaoundé, le 13 SEP 2018

Le Ministre des Enseignements Secondaires,



NALOVA LYONGA



SERVICES DU PREMIER MINISTRE VISA
005794 13 SEP 2018
PRIME MINISTER'S OFFICE